

( N° 90. )

---

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 20 FÉVRIER 1847.

---

### **Rapport de la Commission des naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Thomas Embleton, chef d'atelier au chemin de fer de l'État, à la station de Tirlemont.**

*(Voir le N° 283, session 1845-1846 de la Chambre des Représentants.)*

---

MESSIEURS,

Le sieur Thomas Embleton, né à Starnington (Angleterre), le 18 octobre 1800, a demandé la naturalisation ordinaire, par pétition adressée à la Chambre des Représentants, le 19 novembre 1845. Il est entré au service de l'administration des chemins de fer de l'État, le 8 septembre 1834, et sur l'invitation officielle de cette administration, qui n'a eu qu'à s'applaudir de ce choix, d'après ses attestations jointes au dossier, ayant reconnu à cet employé du zèle, de l'activité et une bonne conduite.

Les autorités consultées sont d'avis qu'il y a lieu d'accueillir favorablement sa demande, laquelle a été prise en considération par la Chambre des Représentants, à la majorité de 38 suffrages contre 14.

Le Vicomte DE ROUVEROY, Rapporteur.